

Pourquoi souscrire des préarrangements?

- Pour que vos dernières volontés soient connues et respectées
- Pour vous protéger de l'augmentation des prix des services funéraires
- Pour éviter un fardeau financier à vos enfants, votre famille ou à votre liquidateur
- Pour leur flexibilité au moment du décès ou avant (ex: changement de région des funérailles)

Quels sont les avantages des préarrangements?

- Protégés par la loi sur les préarrangements funéraires (Office de la protection du consommateur)
- Les fonds déposés en fiducie, au Trust Banque National, demeurent votre propriété
- · Les fonds sont encaissables en tout temps et reçoivent l'indice des prix à la consommation à tous les ans
- Insaisissables
- Fonds accessibles à la famille (ou liquidateur) au décès
- Parce qu'un conseiller Sérénia peut effectuer l'entrevue, selon votre choix, à votre domicile, par téléphone ou par visioconférence

Évitez à vos enfants d'avoir à faire des choix difficiles en période d'émotions. Les préarrangements SERENIA, un choix judicieux!

Contactez-moi afin que je vous mette en relation avec un représentant de Sérénia :



Cliquez ici pour consulter le témoignage de Yves Lavigne